



**CERTIFICAT D'AGRÉMENT
DE FOURNISSEUR HABILITÉ
D'APPROVISIONNEMENT DE BORD**

Vu les règlements (CE) 300/2008 et (UE) 185/2010, la décision (UE) n° 774/2010 modifiée et le code de l'aviation civile,

L'agrément en qualité de fournisseur habilité d'approvisionnement de bord est délivré à la société : **UUDS**

Située à la ZA du Moulin, 10 rue du Meunier, 95707 Roissy CDG Cedex

Cet agrément est valide jusqu'au 31 décembre 2016 sauf cas de suspension ou retrait.

Référence de l'agrément :

FR/RS/04028-01/1216

Fait à Roissy, le 20 décembre 2011
Pour le préfet de la Seine-Saint-Denis

Et par subdélégation du directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord,
Le chef du département surveillance et régulation de Roissy CDG.

Stéphane CORCOS